



lycée  
léon  
blum

# Bac Pro Techniques d'Interventions sur Installations Nucléaires



**Le candidat doit préalablement à son entrée en formation être informé des conditions suivantes :**

- 1** Afin d'éviter le risque d'exclusion pour inaptitude physique constatée par les services médicaux des installations nucléaires, il est nécessaire de justifier d'une aptitude médicale définie par la réglementation.
- 2** L'accès aux sites nucléaires obéit à des règles strictes de sûreté et de surveillance. En conséquence, l'accès aux sites nucléaires est conditionné, en particulier, à l'existence d'un casier judiciaire vierge. Pour les sites particulièrement sensibles, une enquête peut être diligentée. La non-délivrance des autorisations d'accès aux sites nucléaires par les autorités constitue un cas d'inaptitude à la poursuite de la formation

**Le titulaire du Bac Pro « Techniques d'interventions sur installations nucléaires » est membre actif d'une équipe opérationnelle intervenant en environnement nucléaire.**

**Son travail consiste à :**

- assurer des opérations de maintenance préventive et corrective. Ceci dans le cadre des obligations liées à la radioprotection, à la sûreté, à la sécurité et à la qualité en vigueur dans l'industrie nucléaire.
- participer aux opérations de démantèlement d'installations ;
- participer à des opérations de logistique nucléaire ;
- participer à la gestion de déchets des industries nucléaires ;

## PFMP

- 3 semaines de formation pour les habilitations nucléaires dispensées au lycée par un organisme agréé
- 19 semaines de PFMP dont une partie en centrale nucléaire

## Profil du titulaire du Baccalauréat professionnel

L'organisation de travaux dans un environnement spécifique, tel que celui de l'industrie nucléaire, nécessite des comportements professionnels adaptés : **rigueur, disponibilité, stabilité, autorité associée à des qualités relationnelles avérées, adaptabilité et sens de la polyvalence, capacité d'information des intervenants.**



### Emplois concernés

Le titulaire de ce Baccalauréat Professionnel est un intervenant au sein d'une équipe travaillant sur des chantiers polyvalents.

Son activité s'exerce dans les entreprises de production du secteur nucléaire ou de secteurs utilisateurs de sources radioactives, et prestataires associés.

**Le Baccalauréat Professionnel permet effectivement de rentrer dans la vie active, mais son titulaire peut également continuer ses études en Brevet de Technicien Supérieur (BTS).**



62, rue Lavoisier  
B.P. 120 - 71200 LE CREUSOT  
Tél. : 03 85 77 67 00  
Fax : 03 85 77 67 17

[www.lyceeblum-creusot.fr](http://www.lyceeblum-creusot.fr)

